

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTRÉVERD

L'an deux mille dix-sept, le deux du mois de février, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de MONTRÉVERD, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie déléguée de SAINT-ANDRE-TREIZE-VOIES (siège de la commune de MONTRÉVERD) sous la présidence de Monsieur Damien GRASSET, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 42
Convocation transmise par voie électronique le 27 janvier 2017

Etaient Présents : (34)

AUGUSTE Maud, BAUDRY Philippe, BOSSIS Dominique, BOSSIS Lionel, BOURON Dimitri, BRETIN Gérard, DAHÉRON Dolorès, DELHOMMEAU Hubert, DOUILLARD Françoise, DOUILLARD Hélène, DURAND Anne, EGONNEAU Vanessa, GABORIAU Vital, GALLOT Joseph, GALLOT Fabien, GAUTHIER Jérôme, GAUTHIER Denis, GRASSET Alain, GRASSET Damien, GUILLOTON Maëlle, HARDOUIN Emmanuel, HARDY Nadège, JACQ Jérôme, JOUSSE Jacques, LECLERC François, MERLET Etienne, PAUL Béatrice, POIRIER Fabrice, POTIER Georgette, RABILLER Christianne, RAIMBERT Joël, ROUSSEAU Marina, ROY Gilles, TENAILLEAU Sandrine,

Absents excusés (4) : CHAN Éric, CHARIÉ Maëlle, FERRÉ Corinne, GRATON Nathalie,

Absents non excusés (4) : EGONNEAU Vanessa, GARREAU Pierre-Yves, GRÉGOIRE Marie, LEBAILLY Baptiste

Pouvoirs : (3)

CHARIÉ Maëlle a donné pouvoir à BRETIN Gérard
FERRÉ Corinne a donné pouvoir à RAIMBERT Joël
GRATON Nathalie a donné pouvoir à DELHOMMEAU Hubert

Secrétaire de séance : HARDY Nadège.

Secrétaire auxiliaire : Catherine FÉTIVEAU, DGS

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

A l'unanimité des membres présents, le **CONSEIL MUNICIPAL** a :

1. **APPROUVÉ** le compte-rendu de la séance du 15 décembre 2016 et du 26 janvier 2017
2. **PRIS CONNAISSANCE** du compte-rendu des décisions prises par les Maires respectifs dans le cadre de l'article L.2122-22 du CGCT
3. **DONNÉ délégation** à Monsieur le Maire de MONTRÉVERD ou aux Maires Délégués pour signer des conventions diverses de prestations (main d'œuvre occasionnelle, utilisation de salles...)
4. **ÉMIS UN AVIS FAVORABLE** à la demande présentée par la SCEA Les Grives aux Loups, dans le cadre des installations classées pour la protection de l'environnement, pour un plan d'épandage sur la commune déléguée de SAINT-ANDRÉ-TREIZE-VOIES.
5. **DÉCIDÉ** d'approuver la convention constitutive de groupement de commandes pour la passation d'un marché d'étude consistant en la révision des zonages d'assainissement des communes, pour les faire coïncider avec le futur zonage des deux PLUi, dont le coordonnateur sera Terres de Montaigu

6. **DONNÉ SON ACCORD** pour signer avec les communes de L'HERBERGEMENT, ROCHESERVIÈRE et SAINT-PHILBERT-DE-BOUAINÉ une convention relative aux modalités techniques et financières d'utilisation du matériel technique communautaire
7. **DONNÉ SON ACCORD** pour signer une convention tripartite de prélèvement avec EDF et la Trésorerie de MONTAIGU- ROCHESERVIÈRE relative à la facturation des consommations
8. **DONNÉ SON ACCORD** pour déclasser une partie de voirie communale dans le village de « La Maison Neuve » commune déléguée de MORMAISON suite à l'avis favorable du commissaire-enquêteur et son aliénation à un particulier moyennant un prix de cession
9. **VOTÉ** les tarifs 2017 du bistrot éphémère de la commune déléguée de MORMAISON
10. **DONNÉ SON ACCORD** pour signer deux conventions avec le SYDEV relatives aux travaux d'extension des réseaux électriques, infrastructures électroniques et éclairage public consécutifs aux travaux d'aménagement de la place sur la commune déléguée de SAINT-ANDRÉ-TREIZE-VOIES
11. **DONNÉ SON ACCORD** pour signer une convention avec VENDEE EAU relative aux travaux d'extension du réseau d'eau potable consécutifs aux travaux d'aménagement de la place sur la commune déléguée de SAINT-ANDRÉ-TREIZE-VOIES
12. **DONNÉ SON ACCORD** pour signer une convention avec le SYDEV relative aux travaux d'éclairage public consécutifs aux travaux de finition du lotissement Le Clos de la Bonnelière sur la commune déléguée de SAINT-SULPICE-LE-VERDON
13. **A PRIS CONNAISSANCE** de l'organisation et du nom des Elus qui seront proposés pour la composition des commissions intercommunales

*L'ordre du jour étant épuisé, le Maire remercie l'assemblée et lève la séance.
Conformément à l'article L 2121-25 du CGCT, un extrait du procès-verbal de la présente
séance a été affiché à la porte de la Mairie le 06 février 2017*

GRASSET Damien, Maire



HARDY Nadège, secrétaire de séance